

Lavilledieu, le 7 décembre 2010

**MAIRIE DE
LAVILLEDIEU**

Place du Barry
07170

Tél. : 04.75.94.81.03
Fax : 04.75.94.39.77
mairie@lavilledieu-ardecche.fr

Le Maire

à

**Bulletin Officiel des Annonces des
Marchés Publics (BOAMP)
Direction des Affaires Juridiques
26, Rue Desaix
75 727 PARIS Cedex 15
Tel. 01.44.97.03.20**

Courriel = daj-marches-publics@finances.gouv.fr

Service : Marchés Publics

N. Réf. : 2010-2197-RM

Objet : Publication d'un avis d'intention de conclure une convention de délégation de service public avec la SAUR pour la construction et l'exploitation d'un crématorium et d'un site cinéraire contigu.

Recommandé avec AR n° 1A 048 293 4291 4

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du 15 septembre 2010 du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, je vous demande de bien vouloir faire publier dans votre journal, l'avis ci-joint (4 pages) référencé en objet.

En effet, suite à notre appel téléphonique de ce jour, vous m'avez confirmé que le formulaire réglementaire correspondant n'était pas encore en ligne sur votre site internet.

C'est pourquoi, je me permets d'insister pour que cette parution s'effectue dans les meilleurs délais.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gérard SAUCLES



Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 15 septembre 2010 fixant les modèles d'avis relatifs à l'intention de conclure les conventions de délégation de service public et d'avis d'attribution des conventions de délégation de service public

NOR : ECEM0931155A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles L. 551-15 et R. 551-7 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles R. 1411-2-1 et R. 1411-2-2 ;

Vu le décret n° 93-471 du 24 mars 1993 modifié portant application de l'article 38 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public, notamment ses articles 1^{er}-1 et 1^{er}-2,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les avis relatifs à l'intention de conclure une convention de délégation de service public et les avis d'attribution d'une convention de délégation de service public, prévus aux articles R. 1411-2-1 et R. 1411-2-2 du code général des collectivités territoriales et aux articles 1^{er}-1 et 1^{er}-2 du décret du 24 mars 1993 susvisé, envoyés pour publication au *Bulletin officiel d'annonces des marchés publics*, sont rédigés selon les modèles annexés au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté est applicable aux conventions pour lesquelles une consultation est engagée depuis le 1^{er} décembre 2009.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 septembre 2010.

*La ministre de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi,*
Pour la ministre et par délégation :
*La directrice
des affaires juridiques,*
C. BERGEAL

*Le ministre de l'intérieur,
de l'outre-mer et des collectivités territoriales,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
des collectivités locales,*

E. JALON

**AVIS D'INTENTION DE CONCLURE UNE CONVENTION DE DELEGATION
DE SERVICE PUBLIC**

SECTION I: AUTORITE DELEGANTE

I.1) NOM ET ADRESSE

Zone obligatoire	Nom officiel: <i>Commune de LAVILLEDIEU</i>		
	Adresse postale: <i>Place du BARRY</i>		
	Localité/Ville: <i>LAVILLEDIEU</i>	Code postal: <i>07 170</i>	Pays:
	Téléphone:	Fax:	
	Point(s) de contact :	Téléphone:	
	À l'attention de: <i>M. le Maire</i>	<i>04 75 94 81 03</i>	
	Courrier électronique (courriel): <i>mairie@lavilledieu-ardeche.fr</i>		
Adresse(s) Internet			
Adresse générale de l'autorité délégante (URL): <i>mairie@lavilledieu-ardeche.fr</i>			
Adresse du profil d'acheteur (URL):			

I.2) NATURE DE L'AUTORITE DELEGANTE

Zone obligatoire	<input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Département <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Etablissement public national <input type="checkbox"/> Etablissement public territorial <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): _____
------------------	---

SECTION II: OBJET DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Zone obligatoire

II.1) Intitulé de la délégation de service public : Délégation du service public avec construction et exploitation d'un crématorium et d'un site cinéraire contigu.

II.2) Texte en application duquel la convention est conclue (par exemple : chapitre IV de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ou article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales, article L. 2124-4 CGPPP, etc.) :

Articles L. 1411-1 à L. 1411-18 du code général des collectivités territoriales

II.3) Objet de la délégation :

Construction et exploitation d'un crématorium et d'un site cinéraire contigu (par contrat de concession) comportant un jardin ou sacrarium et des sépultures funéraires.
 Domaine de la délégation : CRÉMATIOn

- | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| Eau potable | <input type="checkbox"/> | Transports | <input type="checkbox"/> |
| Assainissement | <input type="checkbox"/> | Energie | <input type="checkbox"/> |
| Ordures ménagères et autres déchets | <input type="checkbox"/> | Télécommunications | <input type="checkbox"/> |
| | | Autre, précisez lequel : | <input checked="" type="checkbox"/> |

Durée de la délégation : 21 ans et 0 mois

Autres précisions (le cas échéant), (par exemple, date à partir de laquelle la convention prend effet, etc.)

Lieu principal d'exécution de la délégation : LAVILLIEDIEU 07170

Code NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) FR712

II.4) Informations sur le montant prévisionnel total de la convention (montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine) (en chiffres uniquement) :

Montant HT : 11 207 745 €

II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire
Objet principal	<u>45.24.53.00-0</u>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<u>93.31.12.00-0</u>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>

SECTION III: PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Zone obligatoire	1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité délégante : <u>2010 / 02</u>
	2) Publication(s) antérieure(s) concernant la même convention : <u>Revue Résonances n° 58 de mars 2010</u> <u>JOURNAL Le Dauphiné Libéré du 1^{er} mars 2010</u>
	3) Critères d'attribution du Règlement de consultation : <ul style="list-style-type: none"> - Valeur technique - Valeur Financière - Valeur qualitative

SECTION IV: ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Zone obligatoire	IV.1) DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION PAR L'AUTORITE DÉLÉGANTE : <u>30/11/2010</u> (jj/mm/aaaa)		
	IV.2) NOM ET ADRESSE DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DECISION D'ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A ETE PRISE		
	Nom officiel: <u>SAUR ATRIUM</u>		
	Adresse postale: <u>1 Avenue Eugène Freyssinet</u>		
	Localité/Ville: <u>GUYANCOURT</u>	Code postal: <u>78 280</u>	Pays: <u>France</u>
	Téléphone: <u>01 30 60 22 60</u>	Fax: <u>01 30 60 27 89</u>	
	Courrier électronique (courriel):		
Adresse Internet (URL): <u>WWW.SAUR.COM</u>			
Fax:			

(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire en cas de groupement)

SECTION V: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

V.1) LA CONVENTION S'INSCRIT DANS UN PROJET OU UN PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES
 Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) ou du ou des programme(s): oui non

V.2) AUTRES INFORMATIONS

V.3) PROCÉDURES DE RECOURS

V.3.1) Instance chargée des procédures de recours : (indiquer le tribunal administratif territorialement compétent)

Nom officiel: Tribunal Administratif de Lyon

Adresse postale: 184 Rve Duquesclin

Localité/Ville: LYON Code postal: 69003 Pays: France

Courrier électronique (courriel): greffe.ta-lyon@juradm.fr Téléphone: 04 78 14 10 10

Adresse Internet (URL): lyon.tribunal-administratif.fr Fax: 04 78 14 10 65

V.3.2) Introduction des recours

Référé précontractuel : L. 551-1 et L. 551-5 du code de justice administrative :

1. La juridiction peut être saisie tant que la convention n'est pas signée
2. La convention ne peut être signée avant un délai d'au moins 11 jours suivant la publication du présent avis. Par exemple, si la publication a été faite le 1^{er} février, la convention ne peut être signée avant le 11 février à 24 heures (art. 1er-1 du décret n° 93-471 du 24 mars 1993 portant application de l'article 38 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ; art. R. 1411-2-1 du code général des collectivités territoriales)

- Référé contractuel : L. 551-15 et R. 551-7 du code de justice administrative

Le référé contractuel ne peut pas être exercé si l'autorité délégante a respecté le délai de 11 jours précité. En outre, si le juge du référé précontractuel a été saisi, le référé contractuel ne peut pas être exercé si l'autorité délégante n'a pas signé la convention avant la décision du juge précontractuel et s'est conformée à cette décision.